



Karine LALIEUX, Echevine de la Culture de la Ville de Bruxelles

Philippe COURARD, Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique

Servais VERHERSTRAETEN, Secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments

Bruxelles, le 28 février 2014

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Les collections d'art moderne et contemporain des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique s'installeront dans les anciens magasins Vanderborght**

Les anciens magasins Vanderborght accueilleront les collections d'art moderne et contemporain des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique (MRBAB), voici ce qu'ont le plaisir d'annoncer, ensemble, Karine LALIEUX, Echevine de la Culture de la Ville de Bruxelles, Philippe COURARD, Secrétaire d'Etat à la Politique scientifique, et Servais VERHERSTRAETEN, Secrétaire d'Etat à la Régie des bâtiments.

Le Conseil des Ministres a en effet approuvé ce matin le lancement des études pour la rénovation des anciens magasins Vanderborght dans l'optique d'y installer ces collections qui sommeillent dans les réserves des MRBAB depuis 2011 et la fermeture pour rénovation du bâtiment qui les abritait. Il devenait indispensable de trouver rapidement un lieu où le public pourra les retrouver.

Les anciens magasins Vanderborght sont idéalement situés, au bout des galeries du Roi et de la Reine. Ils forment le chaînon manquant dans le parcours qui mène de la Grand-Place, via les Galeries royales Saint-Hubert et la Cathédrale des Saints Michel et Gudule, vers BOZAR et le MIM, puis la Place royale. Avec ses quelque 7.000 mètres carrés et ses vastes réserves, il constitue un lieu permettant d'accueillir un grand nombre d'œuvres et un public nombreux.

Concrètement, la Ville de Bruxelles, propriétaire du bâtiment, le met à disposition par le biais d'un bail emphytéotique de 30 ans et pour un euro symbolique. La Ville financera en outre les travaux de l'enveloppe extérieure du bâtiment. La Régie des Bâtiments prend dès à présent à sa charge les études préalables (750.000 euros). Les Musées investiront, eux, dans l'aménagement de la boutique, des salles, de la signalisation, du multimédia, dans l'installation de la protection des œuvres d'art et dans la communication.

*« Cette décision procède d'une collaboration intelligente entre le Gouvernement fédéral et la Ville de Bruxelles. C'est un jour important pour la Politique scientifique fédérale, pour les Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique, mais aussi plus généralement pour l'accès à la culture et pour l'économie de notre pays et de sa Capitale. »*, s'est réjoui Philippe Courard.

*« Par d'importants efforts fournis, la Ville de Bruxelles permet de poser, aujourd'hui, la première pierre du futur Musée d'Art moderne et contemporain et je m'en réjouis. Cet accord renforcera, qui plus est, la collaboration entre les Musées de la Ville et les Musées fédéraux, au bénéfice de l'offre muséale bruxelloise, du rayonnement de la Ville et surtout, des visiteurs »,* commente Karine Lalieux.

Contacts presse :

Cabinet Courard : Fabienne Defrance – 0499/588.300

Cabinet Verherstraeten – Jan Pauwels 0495/ 89 15 67

Cabinet Lalieux : Audrey Poels – 0485/57.09.98